



**ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

CIRCULAIRE N° 3728

DU 19/09/2011

Objet : Organisation des évaluations externes non certificatives en mathématiques en 2011-2012

Réseaux : Tous

Niveaux et services : secondaire ordinaire

Période : Année scolaire 2011-2012

- A Monsieur le Ministre-Président du Collège de la Commission communautaire française, chargé de l'Enseignement ;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Pouvoirs Organisateurs des écoles secondaires ordinaires libres subventionnées par la Communauté française ;
- Aux chefs d'établissement d'enseignement secondaire ordinaire organisé ou subventionné par la Communauté française ;
- Aux membres des Services d'Inspection de l'enseignement obligatoire.

| | | | |
|-----------------------------------|--|----------------|-----------------------------|
| <u>Circulaire</u> | Informative | Administrative | Projet |
| <u>Emetteur</u> | Service général du Pilotage du système éducatif AGERS | | |
| <u>Destinataire</u> | Chefs d'établissement d'enseignement secondaire | | |
| <u>Contacts</u> | Julie CAUËT | 02/690.82.14 | julie.cauet@cfwb.be |
| | Charlotte ALEXANDRE | 02/690.82.47 | charlotte.alexandre@cfwb.be |
| | Sébastien DELATTRE | 02/690.81.91 | sebastien.delattre@cfwb.be |
| <u>Document à renvoyer</u> | Documents à faxer au 02/690.82.39 ou à renvoyer par mail à nadine.soeun@cfwb.be | | |
| <u>Date limite d'envoi</u> | 7 octobre 2011 | | |
| <u>Objet</u> | Evaluations externes non certificatives en mathématiques en 2011-2012 | | |

J'ai le plaisir de vous faire parvenir les informations concernant l'évaluation externe non certificative qui sera organisée cette année scolaire dans les classes de 2^e et 4^e années secondaires et qui portera sur les mathématiques.

- En 2^e secondaire, deux évaluations distinctes sont prévues, l'une pour les classes de 2^e commune et 2^e complémentaire et l'autre pour les classes de 2^e différenciée.
- En 4^e secondaire, trois évaluations distinctes sont préparées : une pour les élèves de 4^e année générale et technique/artistique de transition, une autre pour les élèves de 4^e année technique/artistique de qualification et enfin une pour les élèves de 4^e année professionnelle.

La distribution des documents

Les documents seront livrés dans les écoles entre le 24 et le 28 octobre 2011.

Les chefs d'établissement qui n'auraient pas reçu leurs colis le 28 octobre après-midi devront nous le faire savoir de sorte que nous puissions prendre les dispositions pour leur faire parvenir les exemplaires manquants.

Les chefs d'établissements et les enseignants sont tenus de préserver la confidentialité du test jusqu'à la passation. Les directions veilleront à distribuer les documents aux enseignants avant la passation de telle sorte que chacun puisse en prendre connaissance avec attention. Les documents destinés aux élèves ne peuvent être distribués qu'au moment de la passation.

La passation

La passation doit avoir lieu dans les classes au cours de la semaine du 14 au 18 novembre 2011, sauf impossibilité matérielle auquel cas, elle devra être organisée la semaine suivante. Le chef d'établissement en informera alors l'inspecteur de mathématiques.

La durée de passation varie en fonction de l'année et de la section :

| 2^e commune et complémentaire | 2^e différenciée | 4^e G et TT/AT | 4^e TQ/AQ | 4^e P |
|--|---|--|---|------------------------|
| 3 X 50 minutes sur 3 journées différentes OU 2 X 50 minutes pendant un jour et 1 X 50 minutes un autre jour | 2 X 50 minutes sur 2 journées différentes | 3 X 50 minutes sur 3 journées différentes OU 2 X 50 minutes pendant un jour et 1 X 50 minutes un autre jour | 2 X 50 minutes sur 2 journées différentes | 1 X 50 minutes |

L'organisation des séances de passation relève du chef d'établissement. Celui-ci veillera au respect des consignes de passation en aménageant, si nécessaire, l'horaire des classes de manière à ce que les élèves disposent des séances mentionnées dans le tableau ci-dessus. Idéalement, la meilleure formule consiste à organiser la passation d'une même partie dans toutes les classes au même moment de telle sorte que les élèves ne s'échangent pas les réponses aux questions.

Les documents doivent être distribués aux élèves au début de chaque séance. Ils seront repris après chaque séance de passation et redistribués lors de la séance suivante.

Le dossier de l'enseignant contient toutes les informations nécessaires sur les consignes à donner aux élèves.

L'organisation des corrections

Les corrections seront effectuées collectivement par tous les professeurs de mathématiques en charge des classes de 2^e et de 4^e années secondaires. En vue de pouvoir organiser ces corrections collectives, le moment où cette opération aura lieu est laissé au choix du chef d'établissement, sous sa responsabilité. Néanmoins, les corrections devront être clôturées pour le vendredi 25 novembre 2011 au plus tard.

Si dans un établissement scolaire, ce délai ne peut être respecté, le chef d'établissement organisera les corrections à un autre moment dans le courant de la semaine suivante et en informera l'inspecteur de mathématiques.

Toutes les informations nécessaires à la correction des carnets figureront dans le dossier de l'enseignant.

La confidentialité des résultats des élèves et des écoles

D'une part, les établissements scolaires ne peuvent pas faire état des résultats de leurs élèves à des fins de publicité ou de concurrence entre établissements. D'autre part, toutes les personnes (enseignants, chefs d'établissement, inspecteurs, conseillers pédagogiques) qui ont connaissance des résultats des élèves ou des écoles sont tenues à leur égard par le secret professionnel. En cas d'infraction, l'article 458 du code pénal est d'application.

Les résultats diffusés par le Service général du Pilotage du système éducatif

Les résultats aux évaluations externes sont établis sur la base d'un échantillon représentatif de classes. Ceux-ci sont rendus anonymes.

Pour constituer cet échantillon, le Service général du Pilotage du système éducatif doit disposer d'informations précises sur la structure des classes de 2^e et de 4^e secondaires dans les établissements.

Vous trouverez ci-joint un formulaire à compléter qui permettra de composer les échantillons. Le formulaire est à faxer ou à renvoyer par mail au plus tard le 7 octobre 2011 à

Madame Nadine Soeun – AGERS
Service général du Pilotage du système éducatif au 02/690.82.39.
nadine.soeun@cfwb.be

Les écoles qui font partie de l'échantillon en seront informées au cours de la semaine du 21 novembre 2011 et recevront les informations sur les modalités de renvoi à l'administration des résultats de leurs classes.

Les résultats de la Communauté française seront publiés dans le document intitulé « Résultats et commentaires » et présentés dans des fichiers informatisés installés sur le site www.enseignement.be en février 2012. Ces documents permettent aux directeurs et aux enseignants de situer les résultats de leurs élèves par rapport au niveau moyen des élèves de l'ensemble de la Communauté française ou de les situer par rapport à ceux des écoles ayant un profil similaire.

Les Pistes didactiques

Les constats extraits des résultats constituent une base de réflexion à l'élaboration de « Pistes didactiques ». Ce document a pour objectif d'apporter un soutien aux enseignants et aux équipes éducatives à travers des exemples d'activités concrètes et/ou démarches d'apprentissages à exploiter en classe, en vue d'amener tous les élèves à la maîtrise des compétences ciblées par l'évaluation.

Les membres de l'inspection de même que les conseillers pédagogiques peuvent apporter leur appui aux enseignants et aux équipes pédagogiques dans l'analyse et dans l'exploitation des résultats des évaluations externes.

Je vous remercie d'avance de bien vouloir informer les enseignants concernés et pour l'attention que vous accorderez à cette évaluation.

La Directrice générale adjointe,

Martine HERPHELIN

Evaluation externe non certificative – novembre 2011

Formulaire à compléter et à faxer pour le **7 octobre 2011 au plus tard** à Madame Nadine Soeun
 AGERS – Service général du Pilotage du système éducatif au **02/690.82.39** – nadine.soeun@cfwb.be

Numéro FASE de l'établissement : _____

Nom de l'établissement : _____

Adresse : _____

Personne de contact : _____

Tél. direct de la personne de contact : _____

Veillez mentionner la dénomination et le nombre d'élèves pour chaque classe de 2^e année
 secondaire, le cas échéant des différentes implantations, de votre établissement.

| 2^e année commune/complémentaire | | | 2^e année différenciée | | |
|---|---------------------------|----------------------------|---|---------------------------|----------------------------|
| | Dénomination de la classe | Nombre d'élèves par classe | | Dénomination de la classe | Nombre d'élèves par classe |
| 1 | | | 1 | | |
| 2 | | | 2 | | |
| 3 | | | 3 | | |
| 4 | | | 4 | | |
| 5 | | | 5 | | |
| 6 | | | 6 | | |
| 7 | | | 7 | | |
| 8 | | | 8 | | |
| 9 | | | 9 | | |
| 10 | | | 10 | | |
| 11 | | | 11 | | |
| 12 | | | 12 | | |
| 13 | | | 13 | | |
| 14 | | | 14 | | |
| 15 | | | 15 | | |

Evaluation externe non certificative – 2011

Formulaire à compléter et à faxer pour le **7 octobre 2011 au plus tard** à Madame Nadine Soeun AGERS – Service général du Pilotage du système éducatif au **02/690.82.39** – nadine.soeun@cfwb.be

Numéro FASE de l'établissement : _____

Nom de l'établissement : _____

Adresse : _____

Personne de contact : _____

Tél. direct de la personne de contact : _____

Veillez mentionner pour chaque forme, la dénomination et le nombre d'élèves pour chaque classe de 4^e année secondaire, le cas échéant des différentes implantations, de votre établissement.

| 4^e année générale, technique et artistique de transition | | | 4^e année technique et artistique de qualification | | | 4^e année professionnelle | | |
|--|------------------------------|----------------------------------|---|------------------------------|----------------------------------|--|------------------------------|----------------------------------|
| | Dénomination de la classe | Nombre d'élèves par classe | | Dénomination de la classe | Nombre d'élèves par classe | | Dénomination de la classe | Nombre d'élèves par classe |
| 1 | | | 1 | | | 1 | | |
| 2 | | | 2 | | | 2 | | |
| 3 | | | 3 | | | 3 | | |
| 4 | | | 4 | | | 4 | | |
| 5 | | | 5 | | | 5 | | |
| 6 | | | 6 | | | 6 | | |
| 7 | | | 7 | | | 7 | | |
| 8 | | | 8 | | | 8 | | |
| 9 | | | 9 | | | 9 | | |
| 10 | | | 10 | | | 10 | | |
| 11 | | | 11 | | | 11 | | |
| 12 | | | 12 | | | 12 | | |
| 13 | | | 13 | | | 13 | | |
| 14 | | | 14 | | | 14 | | |
| 15 | | | 15 | | | 15 | | |